

DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 10 octobre 2013



LES FRANÇAIS
**ET LES PAPIERS
CONFIDENTIELS**

AU BUREAU OU EN PRIVÉ EN 2013

Une étude **Fellowes / CSA**
Menée en septembre 2013

Fellowes



LES FRANÇAIS ET LES PAPIERS CONFIDENTIELS EN 2013 :

Près de 8 millions de Français laissent trainer des informations confidentielles au bureau ou chez eux

UN SONDAGE EXCLUSIF CSA POUR FELLOWES

RAPPEL CHIFFRE DE LA CRIMINALITÉ IDENTITAIRE EN 2013 :

8% des Français

déclarent avoir été victimes d'usurpation d'identité au cours des 10 dernières années.

Un chiffre qui ne décroît pas par rapport à 2012, malgré les campagnes de sensibilisation et les mises en garde.

En 2013, Fellowes poursuit sa campagne de sensibilisation sur les risques d'usurpation d'identité et se concentre, pour ce 5ème volet, sur l'attitude et le comportement des Français vis-à-vis des papiers confidentiels, dans la vie professionnelle comme en privé. Une clé essentielle pour mieux comprendre l'ampleur du fléau.

Les Français ne sont pas vigilants !

8 millions de Français (plus d'un Français sur 7) laissent trainer des papiers confidentiels par inadvertance, chez eux,

sur une photocopieuse ou une imprimante, sur leur lieu de travail, dans un train ou un bus, au café...

Et pourtant, environ 7 millions de Français ont déjà vu un document contenant des informations confidentielles sur une personne qu'ils connaissaient...

Ces papiers confidentiels traitent de revenus

Pour plus de la moitié d'entre elles, les informations découvertes portent sur les revenus, ou les fonds dont la personne connue dispose.

Au total, 21% des Français (soit 6 millions) ont découvert des informations sur les salaires au bureau (de leurs collègues, de leur employeur...).

Pourtant, paradoxalement, c'est le papier qui inspire confiance pour la confidentialité

Près de 70% des Français considèrent que le courrier papier est le plus apte à conserver la confidentialité... contre 7% pour l'email !

Mais 1 Français sur 2 conserve ses documents les plus « sensibles » sans protection particulière

49% des Français jettent sans déchirer ou conservent sans protection leurs documents administratifs (avis d'imposition, documents d'état civil...).

Malgré cette très grande confiance dans le support papier, la moitié des Français n'adoptent aucune protection particulière de leurs papiers confidentiels (copies de papiers d'identité, factures, avis d'imposition...), **alors que le geste le plus sûr pour garantir cette protection est de détruire ces documents avant de les jeter ou de les laisser traîner une fois utilisés...**

Sommaire

1. Qu'est-ce que la criminalité identitaire ?

- Rappel définition.
- L'action de Fellowes depuis 2005.
- La criminalité identitaire en 2013.

2. La progression de la perception du risque :

La perception du risque de criminalité identitaire à l'échelle individuelle en 2013 est en hausse : 68% (vs 63% en 2012).

3. L'attitude et les comportements des français a l'égard des papiers confidentiels, au bureau ou en privé en 2013 : résultats de l'étude Fellowes/CSA (Septembre 2013)

- Près de 8 millions des Français laissent trainer des informations confidentielles.
- Pour plus de la moitié d'entre elles, les informations portaient sur les revenus d'une personne connue.
- Au bureau, c'est encore pire ! 21% des Français actifs ou anciens actifs ont déjà vu traîner au bureau des documents confidentiels, soit environ 6 millions de Français.
- Pour près de 70% des Français, le papier inspire davantage confiance aux français que l'email, mais ils persistent à conserver leurs documents papier sensibles sans protection.
- Une attitude qui a peu de chance d'évoluer : plus de la moitié des entreprises n'ont aucune consigne connue sur le traitement des documents confidentiels.

4. Les bonnes pratiques a adopter pour limiter les risques d'usurpation d'identité

Annexes

Qui est Fellowes ? Un pionnier des accessoires de bureau.

Références de Christophe Naudin et du CSA.

1. QU'EST-CE QUE LA CRIMINALITÉ IDENTITAIRE ?

La définition

La criminalité identitaire et documentaire regroupe les infractions touchant à l'identité des individus comme des entreprises. L'usurpation d'identité est le fait de prendre délibérément l'identité d'une autre personne vivante, généralement dans le but de réaliser des actions frauduleuses commerciales, civiles ou pénales, accéder aux finances de la personne usurpée, ou de commettre en son nom un délit, ou d'accéder à des droits de façon indue.

Selon Christophe Naudin, criminologue, la criminalité identitaire est, en 2012, la deuxième infraction en France devant les cambriolages (333 338 en 2011) et derrière le vol de véhicule (552 125 en 2011) – Source : Etat annuel 2001 DCPJ – Ministère de l'intérieur.

Contrairement à la création d'une fausse identité, à la substitution d'identité (échange volontaire et symétrique d'identité) ou au vol d'identité (qui touche à l'identité d'une personne décédée), l'usurpation d'identité conduit la victime à devoir prouver qu'elle est bien elle-même ! Ses conséquences morales, financières et sociales sont énormes et méconnues.

Dans la plupart des cas, les usurpations d'identité sont commises à des fins financières (ouvertures de crédit par exemple), d'obtentions d'aides sociales (chômage, allocations familiales), ou de faux papiers.

L'action de Fellowes depuis 2005

Fellowes est une société américaine, spécialiste de l'environnement du poste de travail, qui fabrique des destructeurs de documents et des systèmes d'archivage de données pour le bureau ou pour la maison.

Aux Etats-Unis, détruire ses données personnelles ou sensibles est un geste courant, que ce soit au bureau ou chez soi, en raison du risque de vol ou de piratage. Cependant, les européens sont nettement moins sensibles à ce risque.

C'est pourquoi Fellowes a démarré des campagnes de sensibilisation au risque d'usurpation d'identité depuis 2005 en Europe et 2008 en France. Ce fléau, très répandu dans le monde et en France, a des conséquences, morales, financières et sociales importantes et méconnues.

En 2013, Fellowes ouvre **le cinquième volet de son enquête** et dresse, en partenariat avec CSA, **un état des lieux complet sur l'attitude des Français face aux papiers confidentiels, en privé et dans la vie professionnelle.**

LA CRIMINALITÉ IDENTITAIRE EN 2013

En 2013, pour la première fois, on observe une relative stabilité des données criminologiques dans ce domaine.

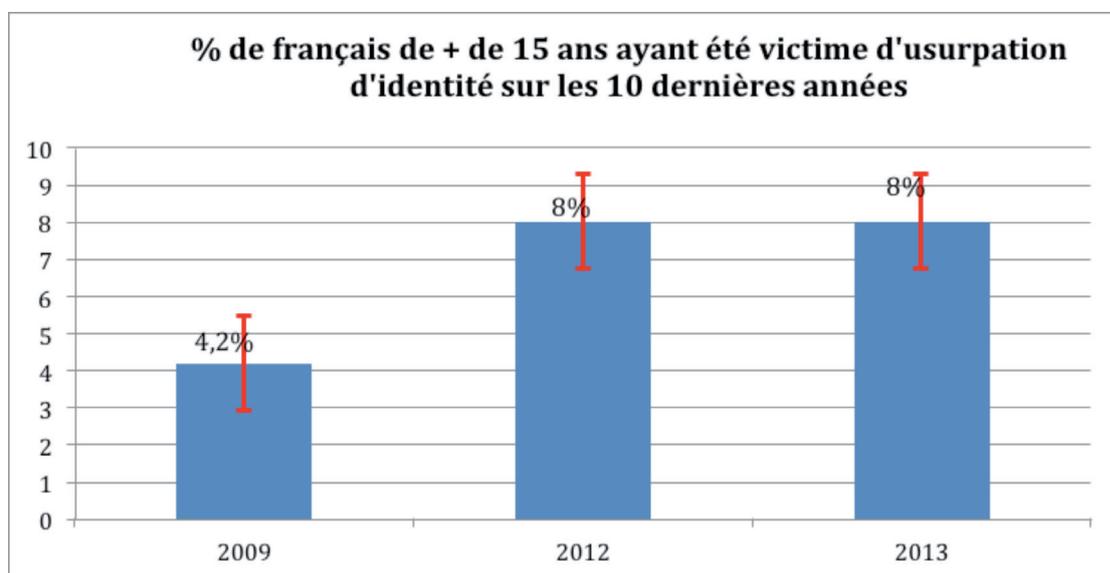
Les données empiriques n'ont pas connu d'augmentation significative entre 2011 et 2012¹ :

- 82 000 consultations à l'Identité Judiciaire en 2012 : +2,5% (2012, vs 2011)
- 15 000 procédures judiciaires : +3,5% (2012, vs 2011)
- 5% de fraude sur les ouvertures de comptes bancaires : +0,7% (2012, vs 2011)
- 80% des victimes déposent plainte entre 2 et 20 ans après les faits (estimation).

8% des Français (+ de 15 ans) déclarent avoir été victimes d'usurpation d'identité au cours des 10 dernières années.

Ce chiffre a été obtenu par un sondage exclusif CSA / FELLOWES², réalisé par internet les 24 et 25 septembre 2013.

Ce chiffre ne décroît donc pas par-rapport à 2012, malgré les campagnes de sensibilisation.*



1. Les statistiques officielles 2013 seront publiées au printemps 2014.

2. Sondage réalisé auprès d'un échantillon national représentatif de 1031 personnes âgées de 15 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée), après stratification par région et taille d'agglomération.

CE QUI CHANGE

De nouveaux modes opératoires sont à l'œuvre : des vrais/faux à la délivrance indue

Si les documents d'identité centraux (carte d'identité, passeport, permis de conduire) étaient auparavant les plus convoités, pour la plupart frauduleusement créés, ce sont désormais les copies des documents connexes qui sont aujourd'hui ciblés :

- Actes de naissance
- Copies de fiches de paie
- Copies de pièces d'identité
- Copies de factures

Sur le parc actuel de 30 millions de cartes d'identité en France, on estime environ 10% d'entre elles « douteuses ».

La perte de confiance se concentre désormais sur l'identité numérique

L'augmentation exponentielle des attaques de l'identité numérique (code de carte bleue, téléphonie, comptes d'achats, etc...), inquiètent les Français.

Il n'y a aucune confiance dans les documents dématérialisés : toutes les données sur le net (cloud) peuvent y rester, même si on souhaite les détruire.

Dans une récente étude publiée en septembre 2013 par BVA pour le Syntec numérique, 80% des Français ne croient pas à la confidentialité de leurs données personnelles sur Internet. Un score écrasant observé dans toutes les catégories sociodémographiques et politiques de la population.

Méthodologie de l'étude :

Sondage exclusif Fellowes / CSA réalisé par téléphone les 3 et 4 septembre 2013 au domicile des personnes interrogées.

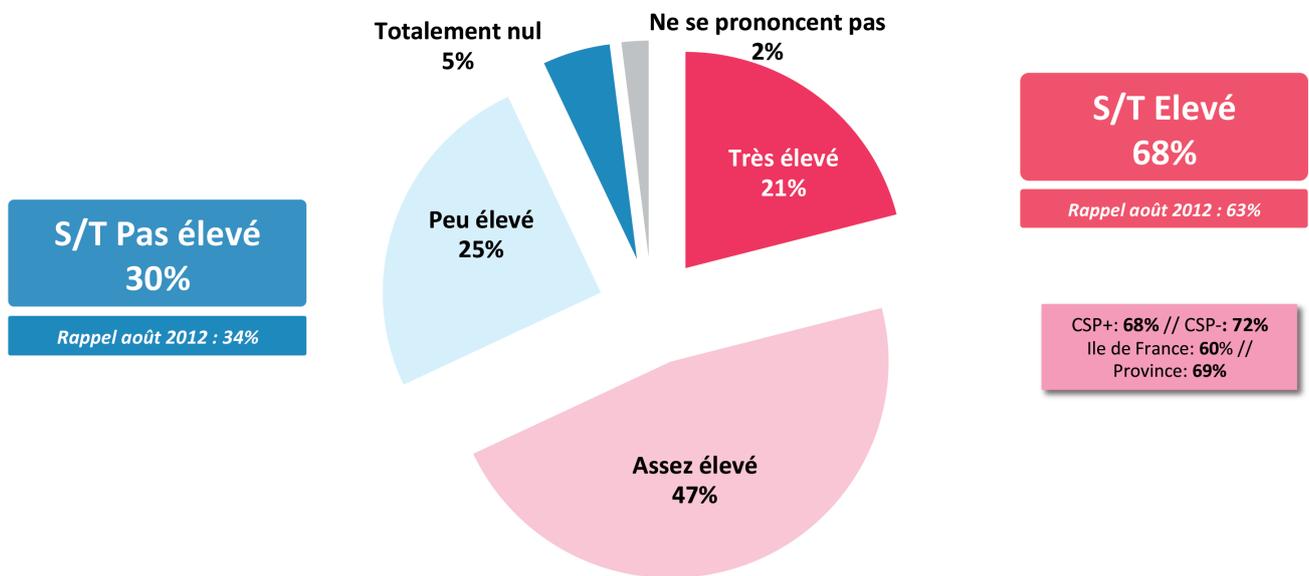
Echantillon national représentatif de 1053 personnes âgées de 15 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération.

2. LA PROGRESSION DE LA PERCEPTION DU RISQUE

La perception du risque de criminalité identitaire à l'échelle individuelle en 2013 est en hausse.

68% (vs 63%) des Français estiment que le risque d'être victime d'une usurpation d'identité est élevé.

A l'inverse, 34% des Français interrogés en 2012 percevaient ce risque comme pas élevé, vs 30% en 2013.



3. L'ATTITUDE ET LES COMPORTEMENTS DES FRANÇAIS À L'ÉGARD DES PAPIERS CONFIDENTIELS, AU BUREAU OU EN PRIVÉ EN 2013

En 2013, pour mieux comprendre la montée du risque, Fellowes a souhaité se pencher sur l'attitude et les comportements des Français avec les papiers dits « confidentiels », et leur degré de protection vis-à-vis de ces documents.

Combien sont-ils à avoir lu un papier confidentiel sur un proche ou un collaborateur ?

Que laissent-ils à la vue des autres par inadvertance ?

Que protègent-ils vraiment ?

Que font aujourd'hui les entreprises à ce sujet ?

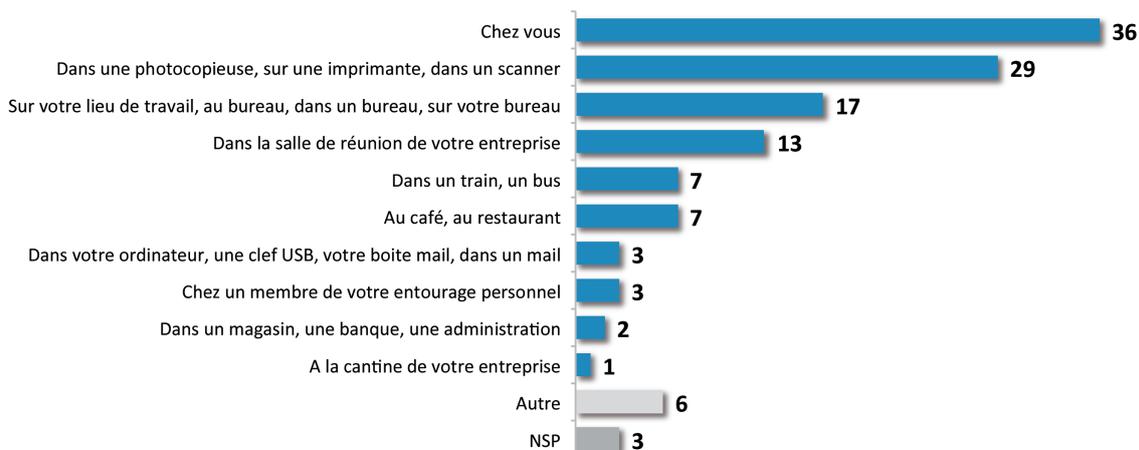
1^{er} enseignement : UN GRAND DÉFAUT DE VIGILANCE !

Près de 8 millions de Français laissent trainer des informations confidentielles :

Plus d'un Français sur 7 déclarent avoir laissé par inadvertance des informations confidentielles.

Le plus souvent : chez eux ou dans une photocopieuse

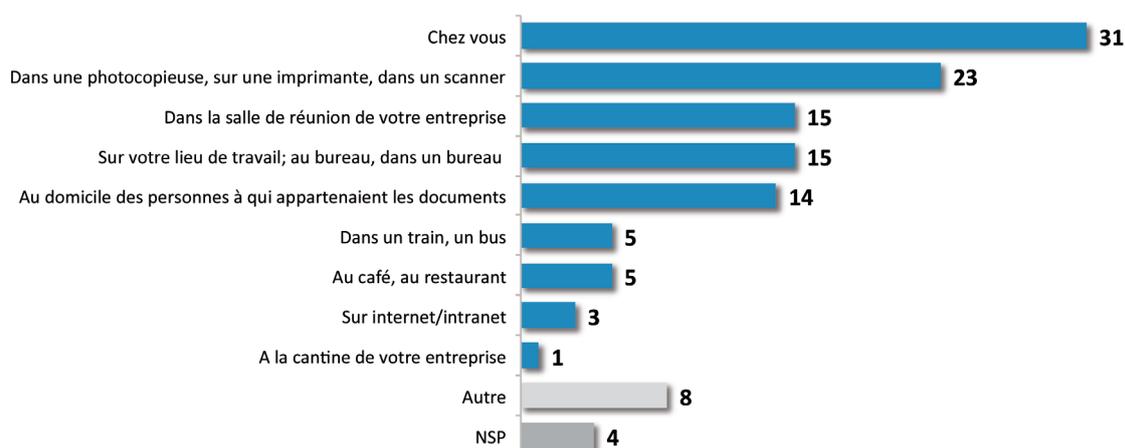
Question : où les avez-vous laissées ?



A l'inverse, **environ 7 millions** de Français ont déjà vu un document contenant des informations confidentielles sur une personne qu'il connaissait :

14% des Français déclarent avoir trouvé ce type de document chez eux ou sur leur lieu de travail.

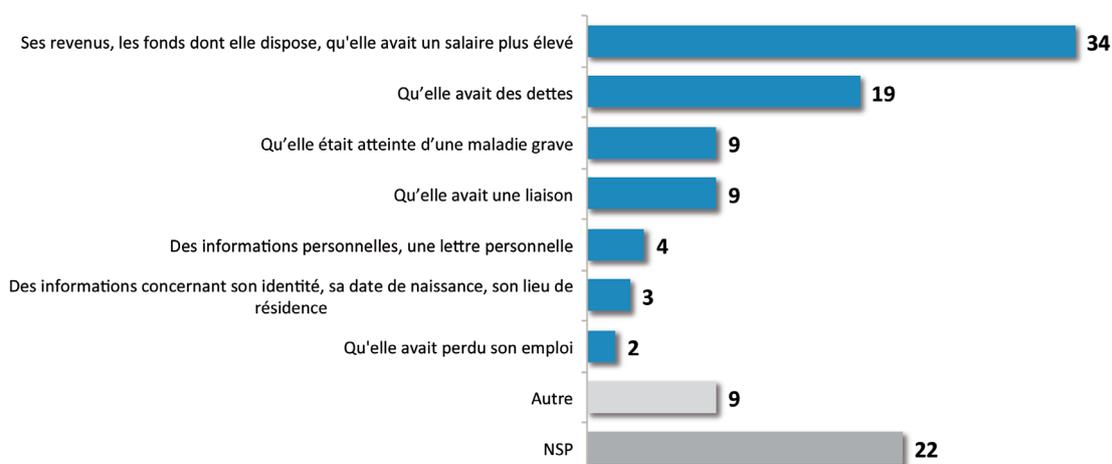
Question : où avez-vous trouvé ces informations ?



2^{ème} enseignement : LES PAPIERS CONFIDENTIELS DÉCOUVERTS TRAITENT AVANT TOUT DE REVENUS D'UNE PERSONNE CONNUE

Pour plus de la moitié d'entre elles, les informations portaient sur les revenus de la personne.

Question : à la suite de la lecture de ce document, quelles sont les informations principales que vous avez découvertes sur cette personne ?



Les informations relevant de la santé ou du domaine personnel arrivent bien après les informations traitant de revenus ou de dettes.

3^{ème} enseignement : AU BUREAU, C'EST ENCORE PIRE !

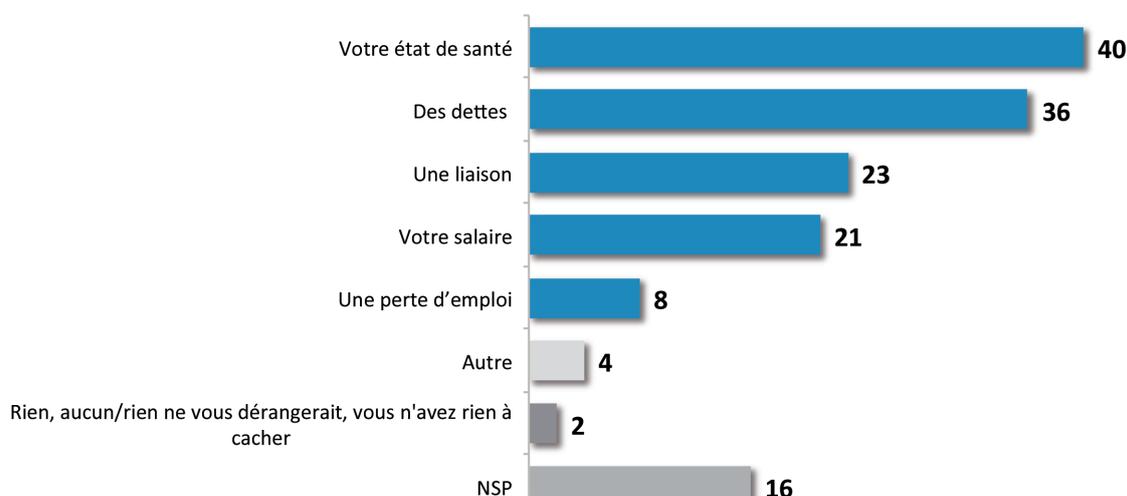
21% des Français actifs ou anciens actifs ont déjà vu traîner au bureau des documents confidentiels, **soit environ 6 millions de Français**... Contenant le plus souvent des informations sur les salaires de leurs collègues !

Question : à la suite de la lecture d'un document confidentiel au bureau, quelles sont les informations principales que vous avez découvertes ?



Paradoxalement, **c'est l'état de santé** qui arrive en tête des craintes des Français de voir divulguer, avant les difficultés financières.

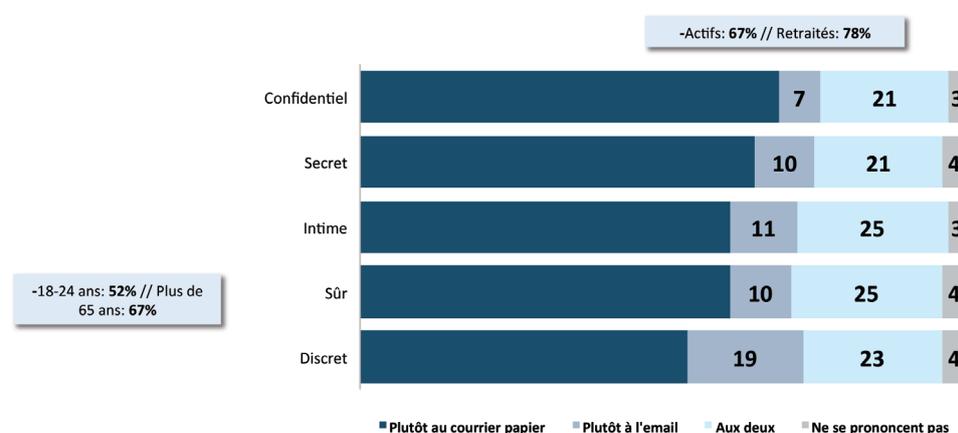
Question : quels sont les principaux éléments parmi les suivants que vous n'aimeriez pas qu'on apprenne sur vous ?



4^{ème} enseignement : LE PAPIER INSPIRE DAVANTAGE CONFIANCE AUX FRANÇAIS QUE L'EMAIL, MAIS ILS PERSISTENT À CONSERVER LEURS DOCUMENTS PAPIER SENSIBLES SANS PROTECTION

Près de 70% des Français (3 personnes sur 4) considèrent qu'entre l'email et le courrier papier, c'est ce dernier qui inspire le plus confiance en matière de confidentialité (7% pour l'email).

Question : voici un certain nombre de qualificatifs. Pour chacun d'entre eux, vous me direz selon vous s'il s'applique plutôt au courrier papier, plutôt à l'email, ou aux deux ?



Les objets ou papiers déclarés comme les plus surveillés

Pour 53% des Français, les papiers d'identité et de voyage restent les objets les plus surveillés (en premier pour 30% d'entre eux), juste devant le porte-monnaie (48%), et les clés (46%).

Le téléphone portable arrive en 4^{ème} position avec 30%...

1 français sur 2 conserve ses documents les plus « sensibles » sans protection particulière

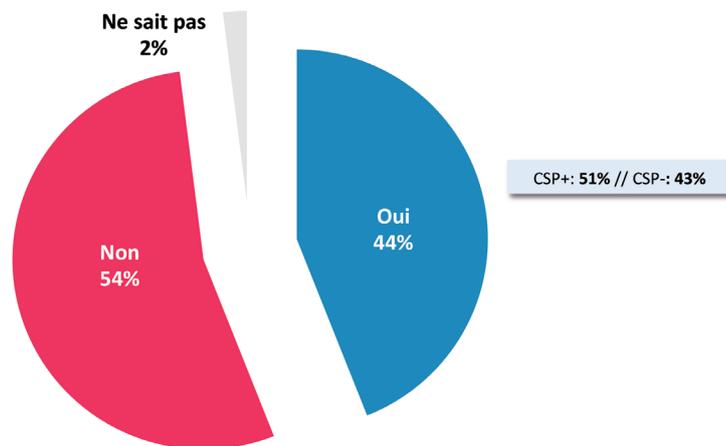
49% des Français jettent sans déchirer ou conservent sans protection leurs documents administratifs (avis d'imposition, documents d'état civil...).

47% font de même avec leurs factures d'électricité, de gaz ou de téléphone et **43%** avec leur acte de naissance.

5^{ème} enseignement : UNE ATTITUDE QUI NE RISQUE PAS D'ÉVOLUER SANS CONSIGNE DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUE

Plus de la moitié (54%) des entreprises n'ont pas fait connaître de consignes de sécurité particulière pour la confidentialité des documents.

Question : existe-t-il sur votre lieu de travail des consignes de sécurité pour assurer la confidentialité de certains documents comme par exemple l'obligation de les détruire ?



4. LES BONNES PRATIQUES A ADOPTER POUR LIMITER LES RISQUES D'USURPATION D'IDENTITE

Quelques gestes simples :

Signer ses cartes de crédit dès leur réception et ne jamais les prêter ni communiquer ses codes.

Surveiller la bonne réception des factures courantes (EDF, France Télécom...).

Examiner soigneusement ses relevés de compte pour détecter rapidement la moindre anomalie.

Limiter le nombre de cartes de crédit ou de paiement afin de ne pas cumuler les risques, annuler toute carte de crédit inactive.

Avertir immédiatement les organismes concernés en cas de perte ou de vol de carte de paiement.

Détruire systématiquement avec un destructeur de documents (de préférence coupe croisée) les chèques annulés et ranger les chèques inutilisés.

Détruire avec un destructeur de document les reçus de carte de crédit et les justificatifs de paiement.

Ne jamais conserver le code confidentiel d'une carte, un mot de passe ou un numéro d'assurance sociale dans son portefeuille.

Ne pas laisser son courrier à la portée d'indiscrets.

Toujours cocher la case « je refuse que mes données personnelles figurent dans le fichier informatisé de la société ».

**Tous ces conseils sont sur le site
www.securisezvotreidentite.com**

Annexes

Qui est FELLOWES ?

Un pionnier des accessoires de bureau

Entreprise familiale d'origine américaine, née en 1917 à Chicago (Illinois), Fellowes est spécialiste de l'environnement du poste de travail, des machines professionnelles et des accessoires technologiques, au service des utilisateurs au bureau, à domicile ou en déplacement.

En plus de 90 ans, le groupe a mis son expertise au service du confort de travail, de la productivité et de la protection des données. Fellowes fabrique et commercialise ses produits dans le monde entier et s'efforce d'innover en permanence pour offrir toujours plus de simplicité, de fiabilité et de performance à ses utilisateurs.

Tous les conseils Fellowes sont sur le site **www.securisezvotreidentite.com**

Christophe NAUDIN est enseignant chercheur à l'Université Paris II, Panthéon-Assas. Il est aussi consultant international, spécialiste de la sûreté et de la protection du transport aérien ainsi que du contrôle documentaire, et a en charge la formation de divers corps publics ou privés en France comme à l'étranger.

CSA

Filiale du Groupe Bolloré depuis 2006, CSA emploie 360 salariés équivalents temps plein, incluant 700 enquêteurs répartis sur tout le territoire. Institut multi-spécialiste, CSA est organisé autour de cinq grands pôles. Central et transversal, le pôle Planning Stratégique, Quali et Nouvelles Tendances collabore avec les quatre pôles d'expertise sectorielle : Banque, Assurance, Services, Industrie ; Media, Digital, Publicité ; Consumer (incluant Grande Consommation/Distribution, Santé et Automobile) ; Opinion & Corporate. CSA dispose également d'un département dédié aux Grandes enquêtes.

Spécialiste des études ad-hoc, CSA met au service de ses clients son expertise et sa maîtrise des méthodologies qualitatives et quantitatives, marquées par une forte intégration, pour proposer des solutions d'études sur-mesure et adaptées à leurs enjeux.

CONTACT PRESSE :

R P C A

65, rue Chardon Lagache 75016 Paris

Cathy Bubbe - Claire Lerisson

Tél. : 01 42 30 81 00 - Fax. : 01 40 50 35 55

c.lerisson@rpca.fr / c.bubbe@rpca.fr